

Réunion de Comité Directeur du jeudi 06 juin 2024 en visio

Assistent à la réunion : Henri FONTAINE, Dominique DERVILLIER, Samuel IDMONT, Pierre DEBAST, Julie ABEL

Absent : Thierry GOUPIL

Excusé(e) : Mahdia BENHAMLA, Flore ATTYASSE, Guilène FAUBOURG, Frédéric ARNAUD

Ordre du jour :

- Pérennisation du contrat de Cindy
- Récompenses fédérales

Le CODIR débute à 18h10

**Pérennisation du contrat de Cindy**

Le contrat de Cindy arrive à son terme le 30 juin 2024 et le bureau souhaite pérenniser son contrat.

Samuel IDMONT, propose 3 possibilités d'embauche :

- Temps plein avec l'aide de l'ANS, coût à l'année 12 000€
- Temps plein sans aide, coût à l'année 24 000€
- Temp partiel, coût à l'année 17 000€

Julie ABEL remarque que le temps partiel coûterait plus cher à la ligue qu'un temps plein aidé.

La demande d'aide à l'ANS est en cours d'instruction.

Julie ABEL questionne sur les financements du poste sans aide de l'ANS.

Samuel IDMONT énumère les produits du fonctionnement (licences, subvention département...) Il rappelle également que le temps de travail des salariées est réparti sur toutes les actions de la ligue.

Julie ABEL demande le détail des tâches des salariées.

Samuel IDMONT décrit les différentes missions de Cindy et du poste de Caroline en précisant que c'est compliqué de détailler toutes les actions car Cindy et Caroline sont polyvalentes et qu'elles sont à l'écoute et au service des clubs et que leurs tâches quotidiennes ne sont pas répétitives.

Caroline, Responsable Administrative et Financière, gère toute la comptabilité et les dossiers administratif  
Cindy, Assistante Administrative, est chargée du secrétariat

Pierre DEBAST : demande que les fiches de poste soient communiquées au CODIR.

Samuel IDMONT : Nous avons rajouté sur la fiche de poste de Cindy la communication sur les réseaux sociaux sous la directive de Caroline, et une personne de l'ETR qui pourrait éventuellement travailler avec elle pour la diffusion des informations sur les réseaux.

Pierre DEBAST : Surtout, faire attention au droit à l'image avant diffusion sur les réseaux.

Julie ABEL dit qu'elle souhaiterait plutôt avoir un agent de développement que 2 administratifs.

Henri FONTAINE rappelle que ce n'était pas un agent de développement mais un agent de terrain que la ligue voulait recruter.

Dominique DERVILLIER dit qu'il faudrait transmettre la fiche de poste de Cindy pour que le CODIR puisse la valider.

Les membres sont d'accord.

Vote de la pérennisation du contrat

1 abstention

6 Pour (Mahdia BENHAMLA procuration à Dominique DERVILLIER et Frédéric ARNAUD a communiqué son vote par mail)

Cindy PITCHECANIN sera donc embauchée en CDI à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Validation des récompenses honorifiques :**

Diplôme de reconnaissance : - DEBAST Pierre  
-MAILLOT David  
-SMITHYMAN Tonya  
-TSCHUMI Chrystel  
-VINGUEDASSALOM Nathalie  
-TEMOT Beatrice  
-LEBON Betty  
-MARTINEZ Bérangère

Médaille d'argent : -BOUCHER Nicolas  
-ATTYASSE Flore

Médaille de Bronze : -ABEL Julie  
-AYMARD Emmeline  
-LE TOULLEC Gérard  
-TAVENARD Marie  
-PAUSE David

Médaille de Vermeil : -DERVILLIER Dominique  
-FONTAINE Henri

Prochaine réunion du CODIR le 26 juin 2024

Président

Henri FONTAINE

Secrétaire de séance

Cindy PITCHECANIN